



! Nouvelle demande d'exploitation sur 20 Ha !

- 3 tirs (mine) par semaine
- suppression de l'accès principal à la réserve naturelle
- 80 camions par jour, par la rue de Tramaka (N921), axe déjà saturé
- détour de 2-3 km pour accéder par le nord (4-6 km pour aller + retour !)
- nouveaux concasseurs
- inaccessible à pied depuis Seilles (distance + route dangereuse)
- activité entre 6h et 22h (théorique)
- fissures, dommages aux infrastructures
- lâchés répétés de poussières abrasives (cf. vitres, voitures, panneaux solaires)
- augmentation du trafic aux abords d'un site classé et de la "Ferme du Chant d'Oiseaux", sur deux rues inadaptées
- dédommagements inexistant ou ridicules (cf. vitres, panneaux solaires, pertes de production)
- création d'un parking aux abords du site classé et naturel "Haies Monet"
- cadre de vie dégradé pour des milliers d'Andennais (20 ans annoncés ...avant l'étape suivante !)
- isolement de la réserve en cul-de-sac
- aucune sanction/dissuasion en cas de non-respect des règles (cf. antécédents)
- destruction du biotope d'espèces rares
- rupture de l'accès Est pour le gibier (étendues agricoles, Bois de Siroux)
- rassemblements et réunions
- très probables interdictions d'accès à la réserve, en tout ou partie, lors des tirs de mines

Que faire ?

*Lorsque la demande de permis sera à nouveau soumise par la S.A. CARMEUSE, nous n'aurons que 30 jours pour à nouveau réagir vigoureusement.
Aujourd'hui, rassemblons-nous, et préparons les réactions.*